

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°81-2023-017

PUBLIÉ LE 12 JANVIER 2023

# Sommaire

## **Préfecture du Tarn / Secrétariat Général**

81-2023-01-12-00001 - Arrêté du 12 janvier 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Tarn (2 pages)

Page 3

Préfecture du Tarn

81-2023-01-12-00001

Arrêté du 12 janvier 2023 portant désignation  
des membres de la formation spécialisée du  
comité social d'administration de la direction  
départementale de l'emploi, du travail, des  
solidarités et de la protection des populations du  
Tarn

Arrêté du **12 JAN. 2023**

**portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Tarn**

La directrice de la DDETSPP,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté NOR TFPX2234445A du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2022 portant désignation des membres du comité social d'administration de la DDETSPP du Tarn ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 ;

Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales pour la composition de la formation spécialisée ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés représentants de l'administration au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration de la DDETSPP du Tarn :

- Mme VIDAL ROZOY Luce, directrice départementale, présidente ;

**Article 2**

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration de la DDETSPP du Tarn :

Membres titulaires	Membres suppléants
<b>Au titre de Solidaires Fonction Publique</b>	
M BATAOUI Kamel	M LECUYER Mathieu
Mme ASFOUR Yamina	M BOULLE Franck
Mme LAGARDE Mireille	M SOUBRIER François
<b>Au titre de FO-UNSA Fonction Publique</b>	
M ROUQUETTE Cédric	Mme LANGLOIS Jacqueline
<b>Au titre de UFSE-CGT</b>	
Mme PLO Noémie	Mme ODENA Mathilde

### Article 3

Le mandat des membres de la formation spécialisée susvisée entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Article 4

La directrice de la DDETSPP du Tarn est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La directrice

  
Luce VIDAL RÓZOY